



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

## Gottburg s'engage pour la formation des apprentis

**Cave des Lauriers** 1879  
Jungo & Fellmann - Cressier

Visite - Dégustation - Vente directe  
**75cl.ch**  
Ouvert Samedi de 10 à 12 h et RDV

**GERANCE - FIDUCIAIRE**  
CARRE-NOIR Sarl  
*Gérance:*  
On loue - On gère - On vend  
*Fiduciaire:*  
Déclaration d'impôt - Comptabilité  
Gestion d'entreprise  
www.carre-noir.ch - 032 757 66 00



Gottburg SA, spécialiste en toitures et façades, recrute des apprentis, promouvant l'importance des métiers du bâtiment pour la transition énergétique et leurs perspectives professionnelles. L'entreprise offre un environnement de travail soutenant et des activités de team-building. Des journées découvertes pour parents et enseignants sont organisées pour mettre en valeur ces métiers. Le guide de l'apprenti-e souligne l'engagement de Gottburg envers une formation de qualité et un encadrement attentif, comme vous le découvrirez en page 13.

**ORDIFUTÉ**  
INFORMATIQUE SARL  
Maintenance · Dépannage · Conseil  
Depuis 1999  
Christian Studer      www.ordifute.ch  
info@ordifute.ch      032 846 13 40

**Votre éco-constructeur**

- Entreprise générale / Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues / Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction et désamiantage
- Peinture et plâtrerie

**mart** arc jura

www.martiarcjura.ch

**messeiller**  
Lakeside Printhouse  
www.messeiller.ch

**Imprimer**  
c'est chez Messeiller!

impression offset et numérique  
rapide • efficace • attrayant



Messeiller SA  
Place de la Fontaine 1  
Case postale 142  
2034 Pesoux  
032 756 12 96  
vente@messeiller.ch  
www.messeiller.ch

Editeur du Bulcom  
**BULCOM**



## AVIS OFFICIELS des communes

### ENGES - HAUTERIVE - LA TÈNE - SAINT-BLAISE



#### ÉLECTIONS COMMUNALES 2024 - LATÉNA

Le 21 avril prochain, la population d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise sera appelée à élire les premières autorités de la **nouvelle commune de Laténa**.

#### OÙ ET QUAND VOTER ?

##### Vote par correspondance

Votre carte de vote doit contenir votre date de naissance et votre signature ; veillez à l'insérer dans l'enveloppe-retour – **et non dans l'enveloppe de vote** – afin que l'adresse de l'administration communale apparaisse dans la fenêtre.

À envoyer au plus tard le **mercredi 18 avril**, par courrier postal. Il n'est désormais plus nécessaire d'affranchir l'enveloppe de transmission.

Par ailleurs, vous avez la possibilité de déposer votre enveloppe de vote dans la boîte aux lettres devant l'administration communale de **votre commune actuelle**. Elles sont régulièrement relevées jusqu'à la fermeture du vote par correspondance, soit le dimanche matin, à 10h.

##### Au bureau de vote

Vous pouvez vous rendre au bureau de vote de **votre commune actuelle**, le dimanche 21 avril, entre 10h et 12h.

<b>ENGES</b>	Hôtel communal, Route Principale 23
<b>HAUTERIVE</b>	Hôtel communal, Rue de la Rebatte 1
<b>LA TÈNE</b>	Hôtel communal, Rue Auguste-Bachelin 4, Marin
<b>SAINT-BLAISE</b>	Hôtel communal, Grand'Rue 35

Munissez-vous du matériel reçu ! La carte de vote est obligatoire, sans quoi vous ne pourrez pas prendre part au scrutin. Le vote est individuel ; il n'est plus possible de déposer les enveloppes de vote d'autres personnes (→ vote par correspondance).

### ENGES



#### ARRÊTÉ

Vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964,  
Vu la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984,  
Le Conseil communal d'Enges informe les électrices et électeurs, que les arrêtés adoptés par le Conseil général dans sa séance extraordinaire du 28 mars 2024, peuvent être consultés à l'administration communale.

#### Il s'agit des arrêtés suivants:

1. Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 25'000.00 pour financer les travaux préparatoires de la nouvelle commune de Laténa.
  2. Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 80'000.00 relative au remplacement du système de chauffage du Collège.
  3. Arrêté relatif à l'avenir du pâturage communal.
  4. Arrêté relatif à la fixation de la clé de répartition des taxes d'équipement.
- Le délai référendaire prévu par la loi prend fin le mercredi 15 mai 2024.

LE CONSEIL COMMUNAL

### HAUTERIVE-LA TÈNE-SAINT-BLAISE-NEUCHÂTEL LA GRANDE BÉROCHE-CORNAUX-CRESSIER



#### DÉCOUVREZ HIVER'VITA 2024

**Hiver'VITA vous propose des sessions gratuites de sport sur les parcoursvita de la région du Littoral neuchâtelois, de mars à avril 2024.**

Les communes d'Hauterive, La Tène, Saint-Blaise, Neuchâtel, La Grande Béroche et Cornaux/Cressier se sont associées pour vous offrir un programme varié et accessibles à tous les niveaux. Les circuits permettent de travailler votre endurance, votre force ou votre souplesse, selon vos objectifs, et ce en toute convivialité.

Des coaches sportifs, mandatés par les communes partenaires, seront présents gratuitement pour vous encadrer lors de vos entraînements en plein air.

Alors n'hésitez plus : enflez vos baskets et votre doudoune pour venir vivre une expérience sportive hivernale sur les parcoursvita de votre région !

**On vous attend nombreux et nombreuses.**

Plus d'informations sur l'événement Hiver'VITA dans toutes les communes participantes.



## Hiver'VITA 2024

### Bouger en hiver !

Dans le cadre de la promotion de la santé, **La Tène, Hauterive, La Grande Béroche (Bevaix), Neuchâtel (Peseux), Cornaux/Cressier et Saint-Blaise** vous invitent à bouger en hiver-printemps dans les **parcoursvita** des six communes participantes.

Les activités sont animées par des coaches et/ou associations sportives de mars à avril les dimanches matin à 09.30. Venez bouger ensemble !

#### Programme 2024

Lieu	Date		Heure de départ
Saint-Blaise	10 mars 2024	(DI)	09h30
La Tène	17 mars 2024	(DI)	09h30
Hauterive	24 mars 2024	(DI)	09h30
La Grande Béroche (Bevaix)	07 avril 2024	(DI)	09h30
Cornaux /Cressier	14 avril 2024	(DI)	09h30
Neuchâtel (Peseux)	21 avril 2024	(DI)	09h30

**! Gratuit et sans inscription !**

Ouvert à toutes et tous ☺

Localisation et informations sur les parcours : [www.zurichvitaparcours.ch](http://www.zurichvitaparcours.ch)



Avec le soutien de l'Office de la promotion de la santé et de la prévention du canton de Neuchâtel

## IMPRESSUM

Tirage: 10'800 ex.

**Adresse:** Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux  
032 756 97 93, [info@bulcom.ch](mailto:info@bulcom.ch)

**Publicité:** Sandra Rocha, 032 756 97 93, [annonces@bulcom.ch](mailto:annonces@bulcom.ch)

**Mise en page:** Sandra Rocha, 032 756 97 93, [info@bulcom.ch](mailto:info@bulcom.ch)

**Rédaction:** [redaction@bulcom.ch](mailto:redaction@bulcom.ch), 076 324 64 50

**Abonnement:** 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

[www.bulcom.ch](http://www.bulcom.ch) - [www.messeiller.ch](http://www.messeiller.ch)

# PLR

Les Libéraux-Radicaux  
Laténa



Votons  
**PLR!**



**Engagés**

pour Laténa !

[www.plr-latena.ch](http://www.plr-latena.ch)

**Bon sens**

et Responsabilité



## AVIS OFFICIELS des communes

### LA TÈNE

#### PROCLAMATION D'UNE CONSEILLÈRE GÉNÉRALE SUPPLÉANTE

Lors de sa séance du 2 avril 2024, le Conseil communal a proclamé élue conseillère générale suppléante **M<sup>me</sup> Alimatou Diarra**, proposée par l'Entente de La Tène. Le Conseil communal porte le résultat ci-dessus à la connaissance des électeurs, conformément à la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et les informe que tout recours concernant la validité de cette élection complémentaire doit être adressé à la Chancellerie d'Etat dans les six jours qui suivent le présent avis. La Tène, le 3 avril 2024

LE CONSEIL COMMUNAL

### LA TÈNE

#### PROCLAMATION D'UNE CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

Lors de sa séance du 2 avril 2024, le Conseil communal a proclamé élue conseillère générale **M<sup>me</sup> Catherine Vaucher**, suppléante de la liste de l'Entente de La Tène, en remplacement de M<sup>me</sup> Monique Calame, démissionnaire. La Tène, le 3 avril 2024

LE CONSEIL COMMUNAL

### LA TÈNE

#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 12.04.24 au 13.05.24 Publication FAO n° 15  
**Dossier SATAC n° 118440**

Parcelle(s) et coordonnées: DP101 - Marin - Epagnier; 1206600/2566281

Situation: Les Planches; Rue Louis-de-Meuron

Description de l'ouvrage: Aménagement urbain du secteur ouest de Marin Village

Requérant(s): Commune de La Tène, 2074 La Tène

Auteur(s) des plans: sd ingénierie neuchâtel sa, Rue du Chasselas 1, 2034 Peseux

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone:

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LA TÈNE

#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 12.04.24 au 13.05.24 Publication FAO n° 15  
**Dossier SATAC n° 118303**

Parcelle(s) et coordonnées: 4426 - Marin - Epagnier; 1206824/2567252

Situation: Fin de Marin; Rue de la Fleur-de-Lys 26

Description de l'ouvrage: Ouverture d'une Boutique du Coiffeur dans le centre commercial Marin Centre

Requérant(s): Rolando Tarrenta LBCS SA, 1004 Lausanne

Auteur(s) des plans: Vittorio Fragasso Studio Lausanne SA, 16 Rue de la tour, 1004 Lausanne

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone d'activités mixtes / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995, Zone industrielle / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995, Plan spécial Migros Marin-Centre / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 14.03.2007

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Périmètre de plan spécial: PS en vigueur / Migros Marin-Centre / Entrée en vigueur le 14.03.2007; Zone à bâtir: Zone d'activités mixtes / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995, Zone industrielle / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995, Plan spécial Migros Marin-Centre / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 14.03.2007

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LA TÈNE

#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 12.04.24 au 13.05.24 Publication FAO n° 15  
**Dossier SATAC n° 118451**

Parcelle(s) et coordonnées: 4426 - Marin - Epagnier; 1206831/2567242

Situation: Fin de Marin; Rue de la Fleur-de-Lys 26

Description de l'ouvrage: Transformation du magasin H&M du Marin Centre

Requérant(s): H&M Hennes & Mauritz AG, 8001 Zürich

Auteur(s) des plans: BOTTL.design GmbH, Badenerstrasse 18, 8104 Weiningen

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone d'activités mixtes / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995, Zone industrielle / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995, Plan spécial Migros Marin-Centre / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 14.03.2007

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Périmètre de plan spécial: PS en vigueur / Migros Marin-Centre / Entrée en vigueur le 14.03.2007; Zone à bâtir: Zone d'activités mixtes / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995, Zone industrielle / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995, Plan spécial Migros Marin-Centre / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 14.03.2007

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.



**Peinture - Papiers peints**  
**Rénovation de façades**

Devis sans engagement

Creuze 8 - 2072 Saint-Blaise  
patricepagani@hotmail.com

Natel 079 448 59 72



**VOILLAT SA**  
Jardiniers - Paysagistes

**Création et entretien de jardin**  
**Plants de fleurs et de légumes**

Les Flochets  
2525 Le Landeron

T. 032 751 26 66  
F. 032 751 29 79

info@voillatsa.ch  
voillatsa.ch

## AVIS OFFICIELS des communes

### LA TÈNE

#### **I** OPPORTUNITÉ POUR LES AMOUREUX DES LACS

Nous informons la population que des cartes journalières LNM sont disponibles à la vente, dès aujourd'hui auprès de nos guichets. Ces cartes sont valables pour la saison 2024, soit du 12 avril au 20 octobre 2024.

Avec ces cartes, vous pourrez voyager en toute liberté sur un lac de votre choix ou sur les trois lacs, selon vos préférences. Une occasion exceptionnelle pour explorer les magnifiques paysages lacustres qui nous entourent!

#### Les tarifs sont les suivants:

- Fr. 25.00/carte pour une journée de navigation sur un lac
- Fr. 35.00/carte pour une journée de navigation sur les trois lacs

Ne manquez pas cette occasion unique de partir à l'aventure et de découvrir les splendeurs de nos lacs à votre rythme.

L'administration communale

### LA TÈNE

#### **I** ECLAIRAGE PUBLIC: SOIRÉE D'INFORMATION

L'assainissement et la modernisation de l'éclairage public de la commune est arrivé à son terme. Ce projet est novateur. Pour vous le présenter plus amplement, le Conseil communal a le plaisir de vous inviter à une séance d'information et d'échange, **le mercredi 24 avril 2024, dès 20h00, à la salle La Tène** (Rue Charles-Perrier 2).

L'objectif est de présenter divers aspects de l'éclairage public, selon trois axes principaux: sécurité, environnement et technique. Des spécialistes de ces domaines prendront la parole. C'est avec plaisir que nous accueillerons:

- Philippe Walter, sergent-major de la police neuchâteloise
- Alain Lugon, directeur du bureau l'Azurée, études en écologie appliquée
- Fabian Gilliéron, directeur de Soluxa Suisse SA.

Venez vous informer lors de cette soirée et poser vos questions aux intervenants et au Conseil communal. Nous serons ravis de partager un moment d'échange et de convivialité et conclure cette soirée autour d'un verre de l'amitié.

La Tène, le 9.4.2024

LE CONSEIL COMMUNAL

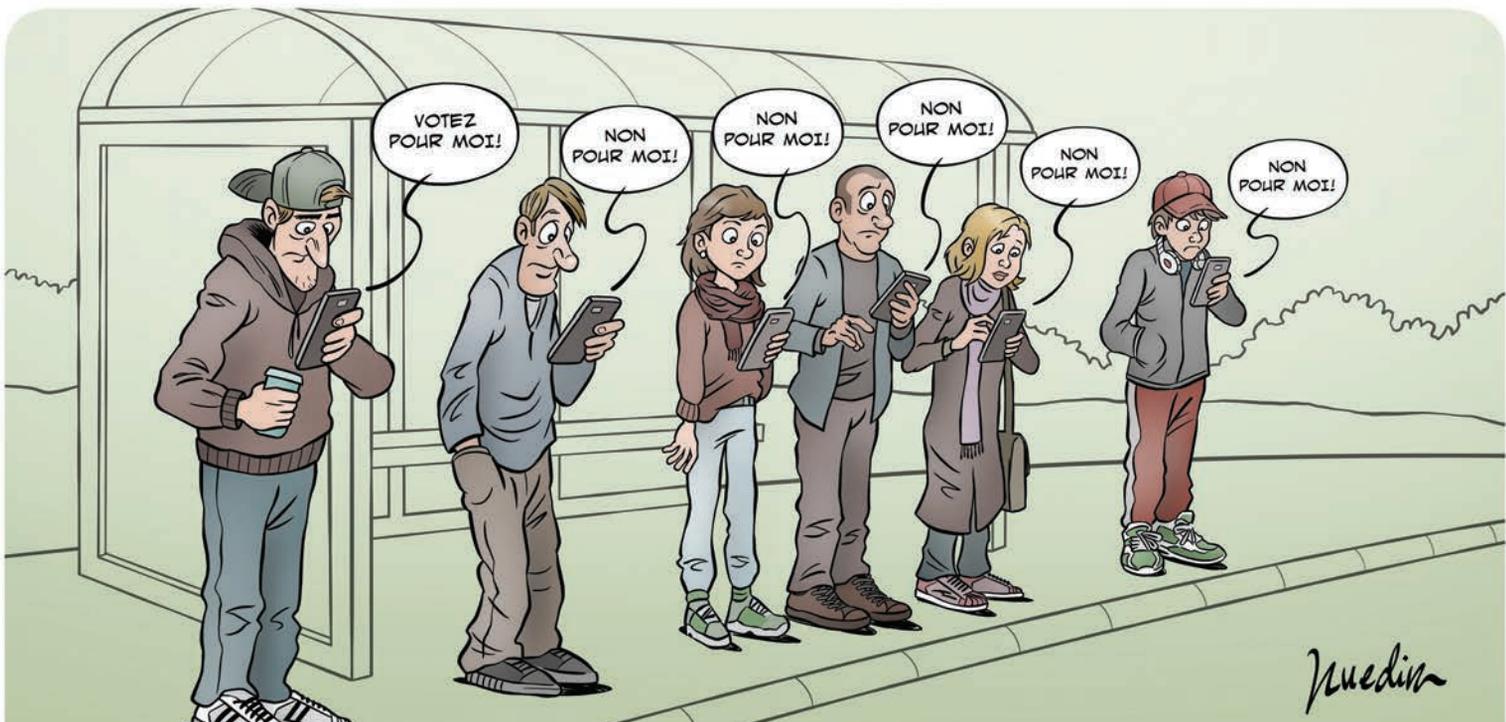


Saint-Blaise  
Les Ponts-de-Martel  
La Chaux-de-Fonds  
Le Locle

PHOTOVOLTAÏQUE | SOLUTIONS DURABLES



## Elections communales: comment doper le vote des jeunes? Les candidats toujours plus présents sur les réseaux sociaux





## AVIS OFFICIELS des communes

### CRESSIER



#### CARTES JOURNALIÈRES LNM

A partir du 1<sup>er</sup> avril 2024, la Commune de Cressier met à la vente des cartes journalières LNM pour la période allant du 12 avril 2024 au 20 octobre 2024.

Les cartes sont vendues au prix de CHF 25.- (carte journalière 1 lac) et CHF 35.- (carte journalière 3 lacs).

Le Conseil communal

**Ramassage du papier**  
**Samedi 20 Avril 2024**  
**dès 8h00**  
 par les élèves de l'école de Cressier



Déposez vos paquets bien ficelés.  
**Ne pas mettre de carton ni de plastique dans vos paquets S.V.P. !**

Les gros volumes de papier peuvent être directement déposés, le **jour même**, dans la benne stationnée à la gare !

Pour les personnes se trouvant dans le périmètre du chantier du CAD, et par sécurité pour les élèves, merci de déposer votre papier au point de collecte des déchets



**MERCI**



Conseil d'Établissement scolaire de Cressier/Corps enseignant/Conseil communal

### CRESSIER



#### AVIS DE TRAVAUX

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les travaux pour la construction du chauffage à distance Entre-deux-Lacs sous la responsabilité de Groupe E Celsius SA se poursuivent comme prévu.

La pose d'enrobé sur les étapes 1 - 2 - 3, va se dérouler du mardi 23 au jeudi 25 avril selon les schémas ci-après.

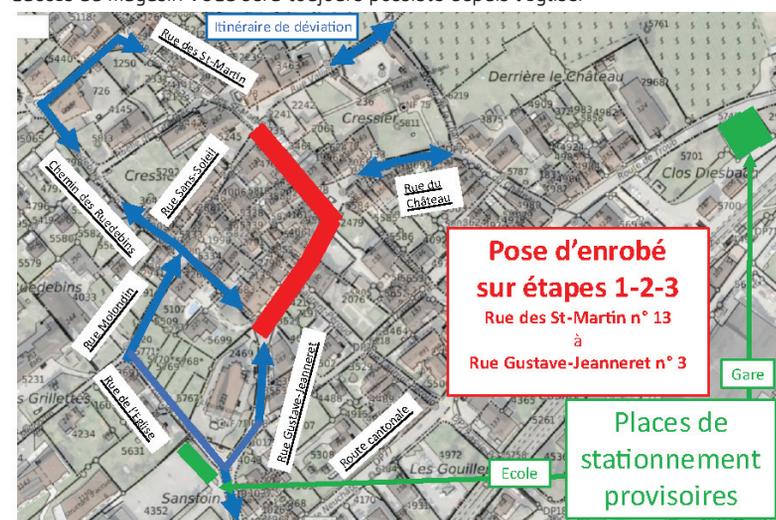
( de la Rue des St-Martin n° 13 jusqu'à la Rue Gustave-Jeanneret n° 3 )

Nous invitons les personnes impactées à sortir leurs véhicules des habitations pour le lundi 22 avril 2024 au soir.

Des places de stationnement provisoires, à l'école et à la gare, sont mises à disposition des riverains qui sont directement impactés par l'étape de travaux en cours, avec un cheminement piéton garanti jusqu'à chaque habitation.

La circulation sera déviée vers la Rue de l'Eglise, la Rue Molondin, La Rue Sans-Soleil, le Ch. des Ruedebins, Le haut de la Rue des St-Martin, la Rue du Château et la Rue Vallier.

L'accès au magasin VOLG sera toujours possible depuis l'église.



Dans tous les cas, nous vous demandons de vous conformer à la signalisation mise en place.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux.

GRUPE E CELSIUS SA

### LE LANDERON



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 12.04.24 au 13.05.24 Publication FAO n° 15

**Dossier SATAC n° 118233**

Parcelle(s) et coordonnées: 8554 - Le Landeron; 1212064/2572115

Situation: Les Clouds 7

Description de l'ouvrage: Construction d'une pergola à lames amovibles en toiture  
 Requérant(s): Löffel Micheline et Laurent, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone d'habitation à faible densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.



**Le ciment**  
de la région

Produit localement et durablement à partir de ressources naturelles.

**Juracime S.A.**  
 La Ronde Fin 20, 2087 Cornaux  
 T 032 758 02 02 | juracime.ch

**JURA CEMENT**  
A CRH COMPANY

## AVIS OFFICIELS des communes

**Sortie du 14 mai 2024**

**Loisirs des aînés du Landeron**

Programme : RDV 8h45 / Départ 09h00 **Place de la gare** 

Destination : La belle et grande fromagerie Spielhofer de St-Imier (fabrication de 20 sortes de fromage), suivie d'une dégustation de fromages et d'un verre de vin.

 11h30 nous repartons direction le restaurant le Roselet pour le repas de midi. (fondation pour le cheval).

 Au menu :  
Salade paysanne  
Rôti de porc à l'ancienne, pommes purée, légumes  
Flanc caramel

 Après le repas, déplacement jusqu'à Courtelary où nous ferons une visite de la Chocolaterie Camille Bloch.

Retour vers 16h00 et arrivée au Landeron aux environs de 16h45-17h00.

**Renseignements et Inscriptions jusqu'au 26 avril 2024 par téléphone.**

Fabienne : 079 754 96 03  
Brigitte : 079 719 20 24

### LE LANDERON

#### CARNETS D'AMENDES D'ORDRE QR

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2024, la sécurité publique du Landeron est équipée de carnets d'amendes d'ordre QR.

Le temps du carnet à souches avec amendes en 3 exemplaires, bulletin de versement, feuillet orange et sachet plastique est révolu. Dès aujourd'hui, les amendes se limitent à une unique feuille résistante à l'eau, le reste du traitement étant entièrement numérique.

Cette solution déjà déployée dans de nombreuses communes du canton, simplifie le processus pour l'agent, qui bénéficie d'informations sur les véhicules, diminue le risque d'erreur et simplifie la compréhension pour la personne amendée, toutes les informations étant clairement accessibles via le code QR. Cela évite aussi les problèmes de lisibilité liés aux conditions météorologiques.

#### J'ai reçu une amende d'ordre avec un code QR, que faire ?

1. Scanner le QR-Code qui se trouve sur l'amende pour connaître le motif de votre amende et procéder au paiement en direct.
2. Se rendre sur le site [www.guichetunique.ch/paiement](http://www.guichetunique.ch/paiement) et introduire la référence web qui se trouve sur l'amende.

#### Vous n'avez pas accès à internet ou n'êtes pas à l'aise avec le numérique ?

Aucun souci, vous pouvez attendre la notification de l'amende ainsi que le bulletin de versement qui sont envoyés au propriétaire du véhicule après 30 jours, sans frais supplémentaires.

Pour plus d'informations : [www.ne.ch/amendes](http://www.ne.ch/amendes)

Le Landeron, le 4 avril 2024



LE CONSEIL COMMUNAL

### LE LANDERON

#### ZONE DE RENCONTRE AU SEIN DU BOURG DU LANDERON INTERDICTION DE CIRCULATION

Le Conseil communal veut promouvoir le noyau historique du village qui restera une zone de rencontre mais dans laquelle il sera désormais interdit de circuler dès le 1<sup>er</sup> mai prochain (phase test)

La fermeture à toute circulation routière au sein du Bourg est prévue pour le 1<sup>er</sup> mai 2024 et durera jusqu'au 31 octobre prochain. Avant de se prononcer définitivement, le Conseil communal a estimé judicieux de procéder par une période probatoire de 6 mois, renouvelée en 2025. Aucune mesure de génie civil n'est prévue durant cette phase « test ».

L'exécutif s'attend à ce que ces mesures apportent convivialité, proximité et sécurité aux habitant-e-s et hôtes de la Vieille-Ville comme la clientèle des restaurants. Bousculer notre routine, adopter de nouvelles habitudes n'est généralement pas un processus facile mais nous espérons que cette décision amènera plus d'avantages que d'inconvénients.

Ainsi, nous invitons la population à prendre connaissance du tableau ci-dessous qui a pour but de mieux comprendre les moyens de transport (ou services) admis et non-autorisés et nous la remercions de respecter cette nouvelle réglementation.

Le Landeron, le 25 mars 2024

LE CONSEIL COMMUNAL

	✗	Cette mesure s'applique aussi aux vélos des enfants.
	✗	
	✗	Y compris les cyclomoteurs.
	✓	Les trottinettes électriques ne sont par contre pas autorisées.
	✓	Tous les services de secours sont autorisés comme les services publics (véhicules de la commune, du canton, etc.)
	✓	Cette catégorie comprend les utilitaires de livraison (poste, mazout, camion poubelle, déménagement, etc.)
	✓	Le service funèbre.

### LE LANDERON

#### ADMINISTRATION COMMUNALE – FERMETURE EXCEPTIONNELLE

L'administration communale sera exceptionnellement fermée le mercredi 17 avril 2024, **le matin**.

Elle sera ouverte l'après-midi selon les horaires habituels, à savoir de 14h à 16h30.

L'administration communale

### LE LANDERON

#### BIBLIOTHEQUE DU C2T – FERMETURE EXCEPTIONNELLE

En raison d'activités avec deux classes de 9H dans nos locaux, la bibliothèque du C2T sera exceptionnellement fermée le lundi 22 avril 2024.

Réouverture le mardi 23 avril 2024 à 9h30.

Merci de votre compréhension.

Les bibliothécaires

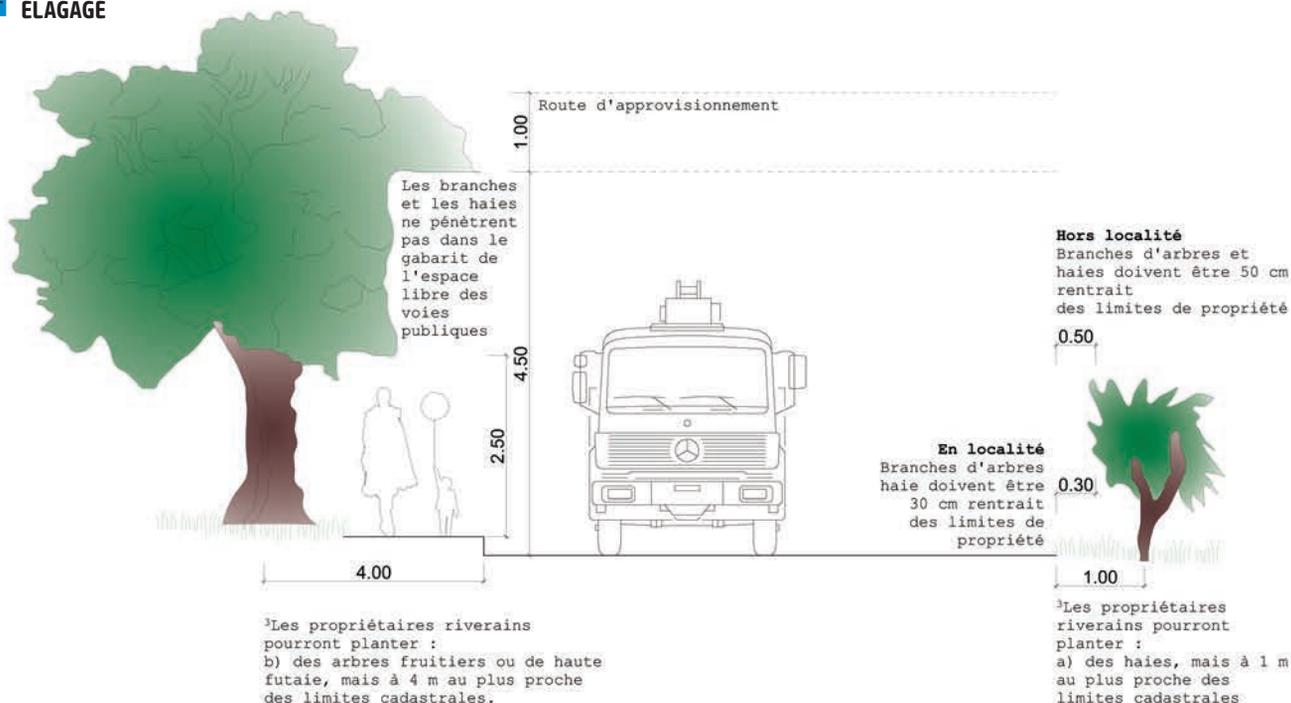


## AVIS OFFICIELS des communes

### CORNAUX



#### ELAGAGE



#### Autre cas de figure

Les ouvrages, les cultures, les plantations et clôtures ne doivent pas diminuer la visibilité. Les hauteurs maximales admissibles, mesurées depuis le bord de la chaussée, sont les suivantes :

a) 60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue  
b) 2 m dans les autres cas

#### Autre cas de figure

Les talus sur domaine privé, proches de la voie publique doivent être tondus par les propriétaires.

### CORNAUX



#### INFORMATION A LA POPULATION



Dès maintenant, l'administration communale de Cornaux, en collaboration avec la LNM-Navigation sur les trois lacs (Neuchâtel-Morat-Bienne), met en vente au guichet de l'administration des cartes journalières valables pour 1 journée.

**Tarif: carte journalière pour 1 lac**  
CHF 20.00 (au lieu de CHF 69.00)

**Tarif: carte journalière pour 3 lacs**  
CHF 30.00 (au lieu de CHF 69.00)

Pas de réservation possible. Le retrait des cartes ainsi que le paiement s'effectuent auprès du guichet de l'Administration communale durant les heures d'ouverture (<http://www.cornaux.ch/administration>). Aucune carte journalière ne pourra être délivrée contre facture, ni envoyée par poste.

**En cas de non utilisation de la carte, il ne sera fait aucun remboursement.**

Paiement accepté: en espèces, cartes ou tuint

Les trajets pour les enfants de moins de 6 ans sont gratuits.

Pour de plus amples informations sur le programme de la saison 2024 et les horaires, veuillez consulter les sites internet suivants:

- LNM Navigation SA – [www.lnm.ch](http://www.lnm.ch)
- BSG Société de Navigation Lac de Bienne SA – [www.lacdebienne.ch](http://www.lacdebienne.ch)

D'ores et déjà, nous vous souhaitons de passer d'agréables promenades fluviales dans notre région.

Cornaux, avril 2024

ADMINISTRATION COMMUNALE

## FENETRES & PORTES

Artisan  
depuis  
1880

**LIENHER**  
MENUISERIE S.A.

**SWISS**  
Savagner

032 853 23 24

[www.lienher.ch](http://www.lienher.ch)

fabriquées au Val-de-Ruz

*A votre service!*

Maitrise fédérale Sanitaire  
**Tecaro** Chauffage

0848 000 105

[www.tecaro.ch](http://www.tecaro.ch)

## AVIS OFFICIELS des communes

### LIGNIÈRES



#### PROGRAMME DES TIRS POUR LA SAISON 2024 LE PICHEU - STAND DE TIR DE LIGNIÈRES

Avril	Ve	19	Entraînement n° 1	17h30 – 19h30
	Ve	26	Entraînement n° 2	17h30 – 19h30
Mai	Ve	3	Entraînement n° 3	17h30 – 19h30
	Ve	17	Entraînement n° 4 + TC avancé	17h30 – 19h30
	Ve	24	Tir en campagne	17h30 – 19h30
	Sa	25	Tir en campagne	09h30 – 11h30
Juin	Ve	31	Entraînement n° 5	17h30 – 19h30
	Ve	7	Entraînement n° 6	17h30 – 19h30
	Ve	14	Tir obligatoire	17h30 – 19h30
Juillet	Ve	21	Entraînement n° 7	18h00 – 20h00
	Ve	28	Entraînement n° 8	18h00 – 20h00
	Ve	5	Entraînement n° 9	18h00 – 20h00
Août	Ve	9	Entraînement n° 10	18h00 – 20h00
	Ve	16	Entraînement n° 11	18h00 – 20h00
	Ve	23	Tir obligatoire	17h30 – 19h30
Septembre	Ve	30	Tir obligatoire	17h30 – 19h30
	Ve	6	Entraînement n° 12	17h30 – 19h30
	Ve	13	Amis Tireurs de l'Est	17h30 – 19h30
	Ve	20	Entraînement n° 13	17h00 – 19h00
Octobre	Ve	27	Entraînement n° 14	17h00 – 19h00
	Ve	4	Entraînement n° 15	17h00 – 19h00
	Sa	12	Tir Fête	13h00 – 17h00
	Sa	26	Coupe d'Automne	09h30 – 11h30
	Sa	26	Coupe d'Automne	13h30 – 15h30

En cas de brouillard à la Coupe d'Automne le samedi 26 octobre, celle-ci est reportée au 2 novembre.

#### Mesure de sécurité à respecter

Nous invitons les promeneurs et les usagers de la forêt se rendant dans le secteur du stand de tir de Lignières, aux lieux-dits «Vuidange» et «Grand Gibet», à prendre en considération la signalisation annonçant les tirs et à ne pas pénétrer dans le périmètre de sécurité

Nous vous remercions de bien vouloir respecter ces principes élémentaires de sécurité et ainsi éviter tout accident malencontreux.

LE CONSEIL COMMUNAL

plateau vivant

## Rencontre des Entrepreneur·e·s

18h00  
**24**  
avril 2024  
Battoir de Diesse

Inscription souhaitée : [www.plateau-vivant.ch](http://www.plateau-vivant.ch) ou 079 699 42 18

Une initiative soutenue par des entreprises, les trois communes et des habitants engagés

### LIGNIÈRES



#### CARTES JOURNALIÈRES DE LNM NAVIGATION SA

Vous avez la possibilité d'acquiescer auprès de l'administration communale de Lignières des cartes journalières de LNM Navigation SA pour la saison 2024 à prix réduit, à savoir :

- Carte journalière 1 lac (Neuchâtel, Morat ou Bienne) : **CHF 20.-** au lieu de CHF 69.-.
- Carte journalière 3 lacs : **CHF 30.-** au lieu de CHF 69.-

Cette carte est valable un jour pour une personne et est à échanger dans un point de vente LNM (guichet ou bateau). Elle permet de voyager sur toutes les courses à l'horaire LNM (Société de Navigation des lacs de Neuchâtel et Morat) et BSG (Société de Navigation du lac de Bienne), sauf sur l'Aar, durant la saison 2024.

Cette carte journalière n'est pas nominative, si bien que celle-ci est transmissible.

Il n'est pas possible de réserver une carte journalière. Elle doit être retirée directement au guichet de l'administration communale de Lignières durant les horaires d'ouverture usuels.

La carte journalière doit être payée, lors de son retrait, en espèces ou par Twint.

Le vente de la carte journalière est ouverte à toute personne et n'est pas limitée uniquement aux habitant·e·s de la Commune de Lignières. De plus, une même personne peut acquiescer plusieurs cartes journalières.

A titre d'information, les trajets en bateau pour les enfants de moins de 6 ans sont gratuits.

Pour de plus amples informations sur les horaires et le programme de la saison 2024, veuillez consulter les sites Internet de LNM Navigation SA ([www.lnm.ch](http://www.lnm.ch)) et de BSG Société de Navigation Lac de Bienne SA ([www.lacdebienne.ch](http://www.lacdebienne.ch)).

BRASS BAND  
L'AVENIR  
LIGNIÈRES

## CONCERT ANNUEL

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE  
BRASS BAND 'L'AVENIR LIGNIÈRES'

Direction : Cyril Perrenoud

20 AVRIL 2024 à 20h  
Salle de la Gouvernière  
Lignières

Entrée libre - Collecte

# LE NEUCHÂTELOIS

SON CARACTÈRE  
VU D'AILLEURS ET D'ICI

EDITIONS H. MESSEILLER S.A.

ADI-PIERRE GLANZMANN

## LE NEUCHÂTELOIS : QUEL REGARD PORTENT LES AUTRES SUR LUI ? ET NOUS MÊME ?

Un ouvrage passionnant qui met à nu le Neuchâtelois.

Ses qualités, ses travers: cinq siècles d'observations par nos hôtes, et par les habitants de ce pays.

Le Neuchâtelois, un être attachant et épris de ses libertés qui mérite d'être découvert.

Cet ouvrage est en vente pour Fr. 35.- TVA incluse



### Bulletin de commande

Je commande.....exemplaire(s) de l'ouvrage «**Le Neuchâtelois**» (Fr. 35.- / frais de port en sus):

Nom / Prénom

Adresse

Téléphone

Date

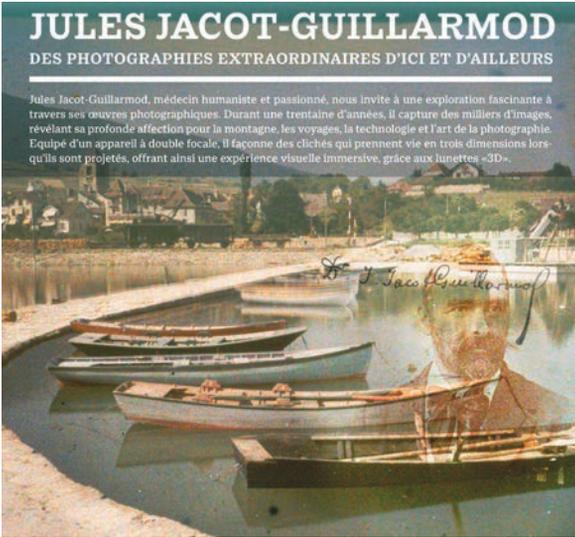
Signature

A envoyer à : **Messeiller SA, Place de la Fontaine 1, Case postale 142, 2034 Peseux**  
ou par e-mail à : **edition@messeiller.ch**

## SAINT-BLAISE

No du « Gouvernail » de mars-avril 2024

# Jules Jacot-Guillarmod – Des photographies extraordinaires d'ici et d'ailleurs



Médecin de profession, Jules Jacot-Guillarmod, alpiniste émérite, fut aussi un photographe visionnaire. Il a laissé derrière lui un héritage de

quelque 12'000 plaques de verres capturées par un appareil stéréoscopique. Sa famille s'installa à Saint-Blaise en 1873; il s'établit, à Lignièrès, de 1904 à 1910 et, à Saint-Blaise, de 1910 à 1912.

Petite-fille de Jules-Jacot Guillarmod, Anne Christine Clottu Vogel, présente dans ce no du « Gouvernail » une quinzaine de visuels réalisés par son grand-père: scènes de vendanges, le tilleul plusieurs fois centenaire de Saint-Blaise, les carrousels, le peintre Albert Anker, le déneigement (triangle tiré par des paires de bœufs à Lignièrès entre autres).

Ces photographiques révèlent la vie quotidienne ainsi que la présence du photographe sur des sommets himalayens, notamment le K2.

Ce no permet de découvrir des documents vraiment uniques. Il peut être obtenu gratuitement, jusqu'à épuisement son surplus de tirage, en le demandant, par écrit, auprès de la Rédaction-administration du « Gouvernail », rue de la Maigroge 21, 2072 Saint-Blaise, courriel: legouvernail2072@gmail.com

CZ

## Cabinet ELSA

REBOUTEUSE & THÉRAPEUTE  
Reconnu par les assurances complémentaires

Remise en place de l'Atlas, reboutement, massages articulaires, sportifs, relaxant, anti-cellulite et Reiki

Elsa Gonçalves  
078 868 15 02

Cabinet de Neuchâtel  
Rue des Draïzes 6 - 2000 Neuchâtel  
(également présente au Val-de-Travers)

INSTALLATIONS SANITAIRES  
CHAUFFAGES SANITAIRES  
CHAUFFAGES CENTRAUX  
TUBAGES DE CHEMINÉES  
PHOTOVOLTAÏQUE  
T 032 751 21 76  
2520 LA NEUVEVILLE  
WWW.NMARTISA.CH



Liste

05

Vert libéraux.  
créateurs d'avenir



## HAUTERIVE



### Matchs du FC Hauterive

#### Samedi 13.04.24

- 10h00 Team Béroche-Bevaix I - FC Hauterive (Juniors féminines FF15)  
 13h45 Grpm Etoile-Sporting - FC Hauterive (juniors B)  
 14h00 FC Hauterive I - Team DS Chaux-de-Fonds (Deportivo) (juniors C)  
 17h30 FC Le Parc I - FC Hauterive I (2<sup>ème</sup> ligue)  
 18h00 Team Neuchâtel (Espagnol) - FC Hauterive (juniors A)

#### Mardi 16.04.24

- 20h15 FC Les Bois II - FC Hauterive II (4<sup>ème</sup> ligue)

## CRESSIER



### Matchs du FC Cressier-Sports

#### Samedi 13.04.2024

- 10h00 FC Saint Blaise VS Cressier Sport 2019 (championnat FF15)

## CORNAUX



### Matchs du FC Cornaux

#### Samedi 13.04.2024

- 14h00 FC Cornaux-Team Béroche-Bevaix II  
 championnat Juniores féminines FF-15 - tour printemps  
 Groupe 1 - Terrain de sports - A, Cornaux  
 17h30 FC Lignières II-FC Cornaux  
 championnat 5<sup>e</sup> ligue - Groupe 1 - Centre Sportif - A, Lignières

## SAINT-BLAISE



### Matchs du FC Saint-Blaise

#### Vendredi 12.04.2024

- 20h15 2<sup>ème</sup> Equipe - FC Bevaix, championnat

#### Samedi 13.04.2024

- 10h00 Juniores FF-15 - Cressier Sport 2019, championnat  
 16h00 Juniors A - FC Peseux Comète, championnat

#### Dimanche 14 avril

- 11h00 1<sup>ère</sup> Equipe - FC Marin-Sports, championnat

## LIGNIÈRES



### Matchs du FC Lignières

#### Samedi 13.04.2024

- 15h00 Team 3L - Grpm des 2 Thielles II  
 championnat Juniors B - Centre Sportif, Lignières  
 17h30 FC Lignières II - FC Cornaux  
 championnat 5<sup>e</sup> ligue - Centre Sportif, Lignières

#### Dimanche 14.04.2024

- 15h30 FC Espagnol NE - FC Lignières I  
 championnat 3<sup>e</sup> ligue - Le Chanet, Neuchâtel

#### Mercredi 17.04.2024

- 20h00 FC Lignières II (5<sup>e</sup>) - FC Courtelary / La Suze 07 (5<sup>e</sup>)  
 matchs d'entraînement - Centre Sportif, Lignières

## LE LANDERON



### Matchs du FC Le Landeron - G2T

#### Samedi 13.04.2024

- 14h00 Grpm des 2 Thielles - FC Peseux Comète I  
 Juniors C - Ancien Stand, Terrain principal, Le Landeron  
 15h00 Team 3L- Grpm des 2 Thielles II  
 Juniors B - Centre Sportif A, Lignières

#### Dimanche 14.04.2024

- 11h00 FC Le Landeron I - FC Etoile-Sporting I  
 3<sup>e</sup> ligue - Ancien Stand, Terrain principal, Le Landeron

#### Mardi 16.04.2024

- 20h00 FC Le Locle - Grpm des 2 Thielles I  
 Coupe juniors B 1/2 de finale - Terrain du communal A  
 Le Locle

## MARIN



### Matchs du FC Marin-Sports

#### Vendredi 12.04.2024

- 20h00 FC Marin-Sports - FC Boudry - Vétérans, match d'entraînement  
 20h15 FC Marin-Sports II - FC La Sagne I - 3<sup>ème</sup> ligue, groupe 2

#### Samedi 13.04.2024

- 14h30 - FC Marin-Sports I - Team Olympic (Floria) - Juniors C, groupe 2

## CORNAUX

### Le chœur d'hommes prêt à faire son show

**Samedi 20 avril prochain, à 20h00, la salle de l'Espace Ta'tou à Cornaux, accueillera le chœur d'hommes pour son traditionnel spectacle du printemps. Comme chaque année, la partie musicale sera suivie d'une petite pièce de théâtre.**

Cette année, la partie musicale fera la part belle au canton de Fribourg, et les chanteurs rendront hommage au célèbre compositeur et arrangeur Pierre Huwiler, sous la direction d'Evan Métral. D'autres chants bien connus viendront compléter le programme riche d'une douzaine d'airs, puisque le public aura par exemple le plaisir d'écouter *La vie en rose*, d'Edith Piaf.

Durant la deuxième partie de la soirée, les spectateurs découvriront une petite pièce intitulée «Ah! Dur dur! Le Théâtre!», une bouffonnerie écrite par Jean-Michel Besson qui raconte l'histoire d'une équipe de comédiens médiocres, voulant jouer une pièce médiocre, dans un théâtre médiocre, où même le souffleur et les accessoiristes sont médiocres. Fous-rires garantis.

A l'issue de ce spectacle, la soirée du chœur d'hommes renouera avec une ancienne tradition qui est la danse, puisque l'orchestre «La Foulée Folklorique» invitera spectateurs et spectatrices à se déhancher sur la piste jusqu'au bout de la nuit.

Les hommes ont répété tout l'hiver et ils sont prêts à vous accueillir pour une soirée qui promet d'être sympathique, chaleureuse et conviviale. Du chant, du théâtre, de la danse, une tombola et une cantine bien garnie, tous les ingrédients seront réunis pour que la fête soit belle.

Et puis, si vous vous sentez appelés à rejoindre les rangs de cette joyeuse équipe, les répétitions ont lieu tous les lundis de 18h00 à 19h50, de septembre à juin, à la salle des sociétés, à la Maison de commune de Cornaux. Et soyez rassurés, le président Edouard Bovey précise qu'il n'y a pas d'audition d'entrée.

## Un pas vers l'avenir grâce à un apprentissage chez Gottburg SA



**Cette année encore, Gottburg SA Toitures & façades poursuit sa campagne de recrutement d'apprenti-es. À la rentrée 2023, ce ne sont pas moins de 5 nouvelles recrues qui ont commencé leur apprentissage dans l'entreprise familiale basée à Boudry: 3 ferblantiers et 2 couvreurs.**

À travers notre campagne de communication, ils ont compris l'importance des métiers du bâtiment pour réussir la transition énergétique. Ils savent également que leurs futurs métiers sont recherchés sur le marché du travail, et qu'ils ont de belles perspectives professionnelles, ainsi que, s'ils souhaitent

évoluer après leur CFC, de nombreuses opportunités de formations complémentaires, allant jusqu'à une maîtrise fédérale.

Enfin, ils ont l'assurance d'arriver dans une structure qui se donne les moyens de ses ambitions: les apprenti-es y sont recherchés, appréciés et encadrés comme il se doit. De nombreuses activités sont organisées par l'entreprise en dehors du travail – journées de ski, fêtes et pic-nics... – ce qui permet de favoriser un bel esprit d'équipe et une ambiance de travail toujours très appréciée.

Parallèlement à notre campagne de communication destinée aux jeunes, nous souhaitons sensibiliser les personnes qui les encadrent: parents et enseignant-es sont fréquemment accueilli-es dans l'entreprise pour découvrir les métiers de couvreur, ferblantier, installateur solaire et étancheur – des métiers qui s'accordent aussi au féminin, puisque Gottburg SA Toitures & façades compte désormais une apprentie et une ferblantière. Ainsi, des journées découvertes sont ponctuellement organisées, durant lesquelles nous accueillons tantôt les jeunes avec leurs parents, tantôt les enseignant-es du secondaire.

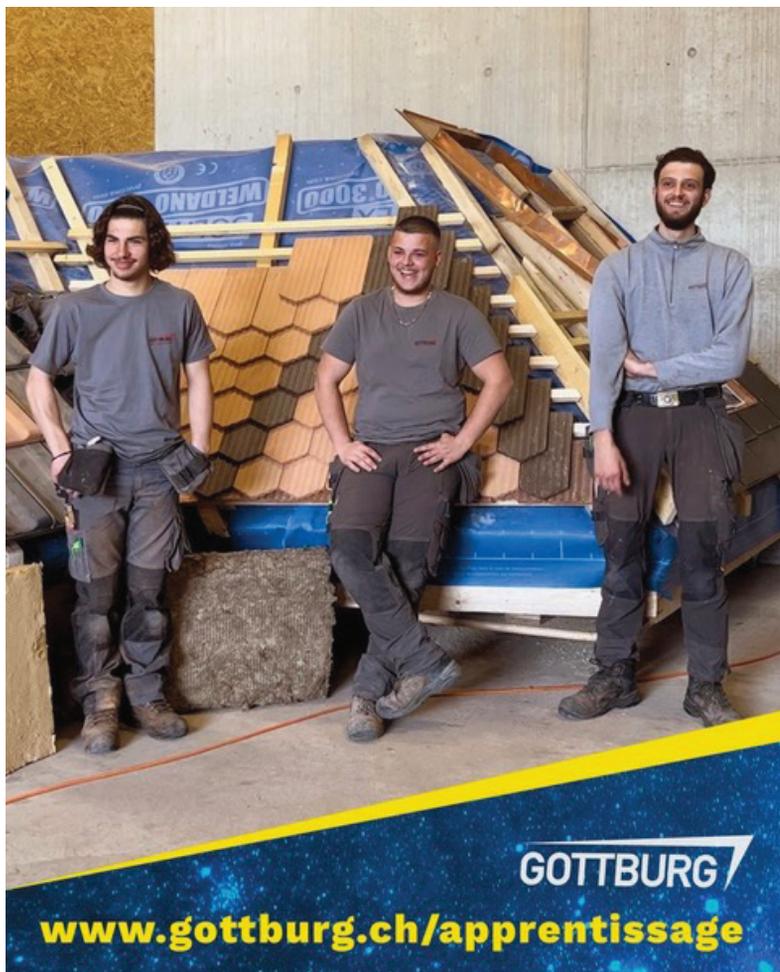
Le 20 février dernier, ce ne sont pas moins d'une quarantaine d'enseignant-es de tout le canton qui sont venu-es visiter l'entreprise

et en apprendre plus sur ces métiers du toit qu'ils/elles pourront ainsi décrire plus précisément à leurs élèves. La présence de trois apprentis en cours de formation – Maximilien, Liam et Noah – a été particulièrement appréciée: leur plaisir à partager leurs nouvelles compétences, à raconter leur vie sur les toits, à évoquer leurs relations avec leurs collègues et l'ambiance de travail qui leur donne envie de se lever tous les matins ont démontré au public que les valeurs de l'entreprise sont bien le reflet de ce qui est vécu à l'interne.

Ils/elles ont d'ailleurs pu repartir avec un document qui nous tient spécialement à cœur: le guide de l'apprenti-e, qui indique ce qui est attendu de la part des personnes en formation chez Gottburg SA Toitures & façades, mais également ce que l'entreprise s'engage à leur offrir:

Intéressé.e par un apprentissage chez Gottburg SA Toitures & façades? Alors rejoins-nous au sommet et viens découvrir nos domaines d'activités lors d'un stage en couverture – ferblanterie – étanchéité – photovoltaïque.

**Contact:** Mary Gottburg, resp. RH  
mary.gottburg@biopolis-synergie.ch  
tél. 032 846 16 30



## LA TÈNE

## Julia Meyer a fêté ses 100 ans



## Un joyeux anniversaire

Fribourg puis au Condensateur sur les lampes et dans l'horlogerie au Sentier. Elle y passe ses semaines, logeant dans une famille d'accueil, et rentre à la maison les week-ends, pour aller danser.

Elle rencontre son futur mari Jean Meyer qui l'épousera le 30 janvier 1946, au civil à Marly. En février de la même année ils s'unissent religieusement à l'abbaye de Einsiedeln.

Le 27 décembre 1946, Julia donne vie à Georges. Pour les familles de condition modeste, la vie est dure à cette époque et Jean travaille six jours sur sept («l'été même tous les jours»), pendant que maman s'occupe du ménage et d'élever leur fils.

A Marly, ils habitent un petit appartement avec, comme c'est souvent le cas à l'époque, les toilettes à l'extérieur. Mais il y a «toujours un jardin et des lapins», lapins qui nourrissent la petite famille et permettent de gagner quelques sous. La famille y vivra jusqu'en 1962 puis déménagera à Fribourg.

**Depuis que le monde est monde, chaque année voit défiler de bonnes et mauvaises nouvelles. Le 19 mars 1924, c'en est une bonne qui a circulé dans le village de Villaz-Saint-Pierre: en effet ce jour-là, Blanche Sallin et son époux Pierre Louis accueillent leur fille Julia.**

L'enfance et l'adolescence de Julia se passent sans problème: Julia suit les écoles obligatoires avec sa sœur Germaine (qui vécut jusqu'à l'âge de 101 ans). Elle apprend à jouer de l'accordéon, et, bien qu'elle ne pratique plus son instrument, elle adore encore écouter de la musique.

A la fin de sa scolarité, elle travaille dans une usine de cartonnage et les lampes et dans l'horlogerie au

A l'époque, Jean fabrique, avec des pièces de récupération, un vélo pour Georges pour aller à l'école secondaire à Fribourg. C'est sur cet engin que, adolescent, il emmène parfois sa maman chez sa copine Anne-Marie qui habite au bout du pont de Pérolles à Fribourg. Elle se rappelle encore qu'une fois, avec son amie d'alors, elles étaient descendues, en train, au Kursaal de Berne pour aller danser.

En 1969 Georges épouse Erna Neuhaus et quitte le domicile parental pour un appartement dans le même quartier. De cette union sont nés Christophe en 1970 et Valérie en 1972. Ces naissances ont rendu les grands-parents fiers et heureux. Julia a le bonheur de connaître ses 6 arrière-petits-enfants (l'aîné à 26 ans et le dernier 14 ans). Le décès de son mari en 1983 la laisse seule. Sa famille l'entoure de tout leur amour. En 1985, elle rencontre Raymond qui sera son compagnon jusqu'au décès de ce dernier en 2003. Ils vivront entre Fribourg et Grolley. Julia connaît, avec son compagnon, des moments magnifiques remplis de voyages (elle se rappelle encore Paris et Vienne) et de sorties au restaurant qu'elle découvre avec plaisir.

Georges et sa famille, ayant déménagé à Marin-Epagnier, c'est en train qu'elle vient leur rendre visite. A la mort de Raymond, elle emménage dans un appartement de la fondation des Indiennes pour se rapprocher de son fils unique et de ses petits-enfants. Elle y vivra jusqu'en 2018.

Régulièrement, le vendredi, elle fait ses commissions avec Erna, se rend chez le coiffeur puis dîne chez son fils et sa belle-fille. Elle passe également et régulièrement son dimanche chez eux. De nature solitaire, elle ne s'est liée qu'avec quelques résidents de la fondation. Le 31 juillet 2018, après une double fracture du poignet suite à une chute, elle emménage au home Le Castel à Saint-Blaise.

C'est là, entourée de son fils et sa belle-fille, de ses petits-enfants et arrière-petits-enfants qu'elle a fêté ses 100 ans.

Julia et sa famille remercient le Castel pour le professionnalisme, la gentillesse, et la compétence de tout son personnel.

Le Bulcom souhaite à Julia pleine santé et encore quelques années de bonheur entourée et chérie par sa famille.

DJ



**LES JARDINS  
de Benjamin**

**PAYSAGISTE**

## CRÉATION

Pose de pavés et dalles  
préfabriqués ou naturels  
Terrassements  
Pose de bordures

## ENTRETIEN

Taille d'arbustes, d'arbres  
d'ornement et fruitiers  
Elagage et abattage  
Plantations et gazon  
Entretien de jardin



lesjardinsdebenjamin.ch

Mobile: 079 201 68 85

## A louer au Landeron

Appartement 4 1/2 pcs, 120 m<sup>2</sup>,  
dans villa au 1<sup>er</sup> étage.

Vue sur le lac et les vignes.

Balcon, cheminée, garage.  
Pour un couple.

Libre fin Juin ou à convenir.  
Loyer 2350 CHF charges comprises.

Tél: 032 751 31 96

## A l'affiche

**Scandaleusement vôtre**

VE 12 avril à 20h30

**Kung Fu Panda 4**

SA 13, DI 14 avril à 14h

**Boléro**

SA 13, DI 14 avril à 20h30

**La vie de ma mère**

DI 14 avril à 17h

## Prochainement

**Il reste encore demain**

Arthur the King

One Life

www.cine2520.ch

**Stoppa** Fils SA

PLÂTRERIE - PEINTURE

NEUCHÂTEL • MARIN



**EMERY** Ecoute  
Respect  
Disponibilité  
Pompes Funèbres

*Notre écoute pour  
comprendre les attentes*

Prévoyance - Formalités - Transports

HAUTERIVE 24/24 032 754 18 00



**eli10**  
L'énergie littorale

Votre énergie au quotidien.



www.eli10.ch

Rue du Château 17

032 720 20 20

2022 Bevaix

## LA TÈNE

# La chasse aux œufs de la Tène: un succès qui ne se dément pas



La chasse est ouverte

**Le vent et la température qui sévissaient au bord du lac à la Tène, ont fait craindre aux organisateurs que les lapins, frigorifiés, resteraient dans leurs terriers et que les poules chargées de la livraison des 1000 œufs à cacher dans les sous-bois ne renoncent à leur job pascal. Mais le miracle eut lieu. Vers les 10 heures 30, un soleil (presque) printanier avait chassé les nuages et une foule dense, composée d'enfants cueilleurs d'œufs et de parents spécialistes du coaching de chasseurs de lapins s'éparpillaient dans les sous-bois de la Tène. L'épée de la Tène, précieux objet caché donnant à celui qui la trouve le plus grand œuf en récompense a provoqué les cris de joie des enfants et les encouragements des parents. Ce joyeux tintamarre n'a pas trop dérangé la gente animale de ce coin de paradis.** Les plus petits ont aussi eu droit à leur moment de gloire en zigzaguant sur les pistes du club de pétanque, qui comme chaque année met ses installations à disposition des organisateurs. La tradition du saucisson neuchâtelois accompagné de sa salade de carottes a connu



Les lauréats ont échangé l'épée contre un lapin géant

un grand succès et a fait craindre une pénurie de marchandise. C'est à quelques saucissons près que la catastrophe n'a pas eu lieu. Comme le veut la tradition, le bénéfice de la manifestation sera intégralement reversé à une société locale ou régionale. Cette année, le PLRT, organisateur de la manifestation, n'a pas encore décidé à qui il pourra remettre un chèque conséquent.

DJ

## LE LANDERON

# « Les Improbables », une belle découverte d'un tout nouveau chœur d'hommes



ceau en canon. Sous la direction de Paul Frochaux, «Victimae paschali laudes et Alleluia» en canon terminant la première partie de chants spirituels, chaque exécution ponctuée de nombreux applaudissements.

Et surprise, les chanteurs convient le public à les suivre hors de la Chapelle pour poursuivre ce concert au caveau de l'Hôtel de Ville. C'est dans une ambiance bon enfant que les spectateurs s'installent dans ce nouveau lieu, curieux de voir quelle suite sera donné en deuxième partie.

Et c'est dans la bonne humeur que les chanteurs entament un chant de présentation intitulé « Les Improbables », nom modeste comme le souligne Paul Frochaux, car la plupart n'ont jamais chanté dans une chorale. Le public est ensuite entraîné dans un voyage en France

avec l'Auvergnat, le Doux chagrin, C'est bien fait et une bourrée de basse Auvergne. Le chœur nous emmène encore en Angleterre avec «Bring back, Pourquoi m'as-tu quitté? une chanson d'amour du Moyen-âge anglais, brillant le mai s'avance et un chant de la Renaissance anglaise. On se retrouve ensuite en Autriche avec Mozart, son Alphonse et le Paganos Glockenspiel. Le voyage se termine au Tyrol italien avec La Montanara, chanson populaire italienne.

L'assistance est ensuite invitée à participer, verre en main, au canon «rempli ton verre vide et vide ton verre plein», un tout beau moment privilégié auquel tous ont participé avec entrain et complicité sous la houlette du directeur. De forts applaudissements ont émaillé toute cette seconde partie, le public enthousiaste obtenant même un bis fort apprécié.

La soirée s'est poursuivie autour du verre de l'amitié en toute décontraction.

### Les débuts d'une bien belle aventure

C'est en 2023 que Paul Frochaux, directeur et fondateur, propose à quelques amis de se retrouver pour chanter. Ces derniers s'étant pris au jeu ils invitent d'autres amis à rejoindre le groupe. C'est dans une ambiance bon enfant que tous s'appliquent à aborder le chant en

chorale et Paul Frochaux reconnaît humblement être arrivé, tous ensemble, à un certain résultat, le but essentiel étant d'avoir du plaisir à chanter lors des répétitions du mercredi soir. A la fin de l'année passée, ils se donnent un nom, soit «le chœur des Improbables» suite à bien des étonnements émanant de leurs proches.

Le chœur compte actuellement 14 chanteurs, soit: Thierry Jacquier, Dominique Voillat, Pascal Senentz, Olivier Perrot et Kurt Hug, ténors, Christian Muriset, Alain Jakob, Philippe Gremion et Rémo Steffen barytons, Jacques Aubert, Jacques Girard, Angelo Musumeci et Raymond Hinkel basses, Paul Frochaux directeur. Leur répertoire est plutôt éclectique (canons, pièces à l'unisson, pièces à trois voix) et c'est un groupe très informel pour le moment (pas de comité, pas de site internet, pas de président, pas de statuts).

### Avoir envie de chanter, rien de plus facile

Vous avez envie de chanter, alors venez rejoindre ce groupe sympa à « La Clé de Sol » (ancien cabinet médical J. Aubert), Rue de Soleure 13 au Landeron le mercredi soir à 19h15. C'est avec plaisir que vous serez accueillis.

CP



## SAINT-BLAISE

### Le Yodleur Club St-Blaise prépare sa soirée folklorique



Le Yodleur Club St-Blaise est sur le point de ravir les amateurs de traditions suisses avec sa prochaine soirée folklorique, prévue le 13 avril 2024 à 19h30. L'événement se déroulera au Collège de Vigner à St-Blaise et promet une immersion totale dans le folklore helvétique.

Au programme de cette soirée axée sur le thème de l'alpage, les spectateurs pourront apprécier le son envoûtant du yodel, pratique ancestrale, qui les transportera dans les montagnes. À cela viendra se joindre les airs apaisants du cor des Alpes, ajoutant une dimension supplémentaire à ce voyage alpestre. Cette soirée sera l'occasion idéale pour quiconque de découvrir ou redécouvrir le riche patrimoine culturel de notre pays.

Pour animer cette soirée et enflammer la piste de danse, le Yodleur Club a la chance d'accueillir le groupe Les Bandits Folkloriques. Connus pour leur énergie contagieuse et leur répertoire folklorique revisité, Les Bandits Folkloriques promettent d'apporter une ambiance festive et entraînante tout au long de la soirée. Après le concert, les festivités se poursuivront avec un bal où les convives auront tout loisir de démontrer leurs qualités de danseurs.

#### Fête Romande des Yodleurs

En plus de sa prochaine soirée folklorique, le Yodleur Club St-Blaise prévoit une année riche en prestations. Parmi les événements à venir, une participation remarquable est prévue à la Fête Romande des Yodleurs qui se tiendra à Rarogne (VS) du 21 au 23 juin 2024. Ce rassemblement est un rendez-vous incontournable pour tous les amateurs de yodel et de traditions suisses. Cet événement, qui a lieu tous les trois ans, réunit des chanteurs de toute la Suisse Romande désireux de partager leur passion commune et de se soumettre aux appréciations des juges lors d'une prestation notée.

BH

**Soirée folklorique**  
**Yodleur Club St-Blaise**  
**13 avril 2024**

**18h00: Ouverture des portes**

**19h30: Concert avec la participation**

- Yodleur Club (direction: Pascal Freiburghaus)
- Petites formations
- Orchestre les Bandits Folkloriques
- Cors des alpes

**Bal avec les Bandits Folkloriques**



**Cantine - Restauration chaude - Tombola**  
**Collège de Vigner, St-Blaise, entrée 15.-** 

**Écolo SKETCH'UP**  
**cie**

**Swing**

écriture  
**OLIVIER ARNERA**

mise en scène  
**BRAHIM TEKFA**

avec  
**JEAN-LOUIS AIVADIAN,**  
**OLIVIER ARNERA,**  
**GILLES GALIANO,**  
**BRAHIM TEKFA**

collaboration artistique et musicale  
**FLORIAN ANTIER (violoncelliste)**

plasticienne (création costumes)  
**JULIE STOHR**

**Samedi 27 avril, 20h**  
**Collège du Vigner,**  
**Saint-Blaise**

**Entrée libre**  
**Chapeau à la sortie**




## LE LANDERON

# La Cécilienne en assemblée générale

Mercredi 27 mars, La Cécilienne tenait son assemblée générale dans la salle du Château du Vieux Bourg.

### Admissions – démissions

Six démissions sont annoncées concernant des membres qui ne sont plus dans les rangs de la société depuis un certain temps. La Cécilienne pourra par contre compter sur trois nouveaux membres.

### Jubilaires 2024

Cette année, la société a le plaisir de récompenser seize jubilaires parmi les membres et un jubilaire parmi les membres à vie. Le président remercie chacun pour leur fidélité en leur offrant un petit présent. Sont nommés: Adrien Furrer, Jolan Morgado, Margaux Sallin et Albane Teseo pour 5 ans de musique; Laurena Furrer, Estelle Divorne, Narcisse Pointet et Numa Tschanz pour 10 ans; Françoise Linder pour 15 ans; Esther Muriset et Nadia Weber pour 30 ans; Martin Würzler et Christophe Zbinden pour 40 ans; Danielle Bourqu et Cédric Meyer pour 45 ans; Michel Schneeberger pour 55 ans et membre à vie; et pour finir, et non des moindres, André Linder pour 60 ans de musique et vétéran CISM.

### Comptes et budget

Céline Gnaedinger, caissière, donne lecture des comptes en soulignant qu'un compte «provisions» a été créé pour le renouvellement des uniformes (changement de taille et nouveaux arrivants) et des instruments. Elle présente ensuite le budget 2024 qui affiche un petit bénéfice.

Après avoir reçu quelques précisions et entendu la lecture du rapport des vérificateurs, les comptes et le budget sont acceptés à l'unanimité.

### Nominations

Aliaksei Shablyka, directeur, est reconduit dans ses fonctions avec remerciements pour le travail accompli. Il faudra cependant trou-

ver des motivations et des axes de développement afin de dynamiser la pratique de la musique.

Brice Jakob, moniteur tambour, remercie toutes les personnes qui viennent en aide lors des concerts. Il est reconduit dans ses fonctions sous les applaudissements

### Rapport et nomination du président

Dans son rapport, Pascal Linder donne quelques informations relatives au calendrier 2024 et à l'engagement de la Cécilienne. Il développe ensuite le sujet de la motivation tout en insistant sur le fait que la participation engendre la motivation.

Il rappelle que, s'il a pris ce poste de président en 2021, il avait quelques idées de restructuration et d'adaptation afin que la société entre pleinement dans une nouvelle aire. Il est heureux que ses idées aient quasiment vu le jour. La Cécilienne est maintenant une société plus forte et plus jeune permettant ainsi de continuer à prendre du plaisir en jouant ensemble. Il a toujours préféré jouer de la musique que faire des discours et c'est toujours le cas. S'il a bien voulu prendre le poste de président à une époque où la Cécilienne en avait besoin il devra cependant mettre un terme à sa fonction lors de l'assemblée générale de mars 2025.

Adorant les nouveaux projets, il mettra «le paquet» pour le voyage au Portugal, commencera les négociations relatives à la salle du Château et à l'organisation des différentes animations du 700° du Bourg. Il termine par ces quelques mots: «je resterai toujours l'eupho qui joue toujours trop fort et je compte bien continuer à jouer de la musique, ce que j'aime faire en votre compagnie, car cela m'apporte beaucoup de plaisir.»

Sous les applaudissements et les remerciements pour son engagement, Pascal Linder est reconduit dans ses fonctions de président.

Il remercie son comité et tous ceux qui s'investissent dans les différentes fonctions de la société.

### Comité

Par applaudissements, les membres du comité sont réélus dans leurs fonctions, soit: Samanta Weber, vice-présidente, Margaux Sallin, secrétaire, Céline Gnaedinger, caissière, Martin Lehmann cantinier, Yann Benoit webmaster, Corentin Jeannotat, responsables uniformes. Cédric Widmer archiviste, souhaite remettre son poste et restera en fonction jusqu'en juin, car le comité n'a pas encore trouvé de remplaçant.

### Nomination de la commission musicale

Nicolas Gorgerat, président, Albane Teseo, Narcisse Pointet, Aliaksei Shablyka directeur, Cédric Meyer (archiviste, instrument, comité), Brice Jacob, moniteur tambour, Pascal Linder, président de la société.

### Projet Portugal

Le président donne quelques informations relatives au voyage au Portugal agendé du 12 au 17 juin (hébergement, visites et découvertes, réceptions, prestations, rencontre avec la société locale, défilé, concert, journée procession, etc.).

### Lecture du journal

C'est avec beaucoup d'humour que Raphaël lit le journal d'activités qu'il agrmente de photos et de vidéos. Sourires et rires sont au rendez-vous, un moment toujours agréable qui fait du bien.

### Divers

Des remerciements et quelques informations relatives à l'année à venir (brocante, souper de fin de saison, concert de fin d'année, 700° de la Vieille Ville, etc.).

Quelques divers font encore l'objet de discussions, puis la séance se termine autour du verre de l'amitié.

CP

## LA NEUVEVILLE

# Ludothèque



### Réouverture de la Ludothèque mardi 16 avril à 16h

Les vacances sont finies. Nous nous réjouissons de vous retrouver les mardis de 16h à 18h, les jeudis de 17h30 à 19h30 et les samedis de 9h30 à 12h. Venez découvrir nos dernières acquisitions!

Rue du Marché 10 – 2520 La Neuveville

Mardi 16h-18h / Jeudi 17h30-19h30 /

Samedi 9h30-12h – 032 751 63 33

[ludotheque@neuveville.ch](mailto:ludotheque@neuveville.ch) / Facebook / Instagram

## Landeronnaises et Landeronnais...

Mardi dernier, seulement 12% des électeurs avaient déposé leur enveloppe dans l'urne !

Vous avez la possibilité d'élire ceux qui géreront la Commune pour ces prochaines années. Un large choix de candidat.e.s s'offre à vous; faites connaître votre opinion en votant !

**PLR**  
Les Libéraux-Radicaux  
Le Landeron

Si vous hésitez, prenez un peu de temps pour venir nous dire bonjour **devant chez Conrad samedi 13 avril de 10h à 13h**, cela ne vous engage en rien, les candidat.e-s PLR vous attendent pour vous écouter et dialoguer avec un verre de l'amitié.

Rendons plus fort  
**Le Landeron !**



CAFE THEATRE  
**LA TOUR DE RIVE**  
LA NEUVEVILLE

**Café-Théâtre de la Tour de Rive**  
**Bergamote dans «Echec et Veuf»**  
Samedi 20 avril à 20h30  
Dimanche 21 avril à 17h



**Samedi 20 avril à 20h30 - COMPLET et dimanche 21 avril 2024 à 17h00**  
**Bergamote** dans «Echec et Veuf»

La force de BERGAMOTE, c'est que les spectateurs se reconnaissent dans ce couple mythique, Roger et Monique, interprété par PATRICK LAPP et CLAUDE-INGA BARBEY...

Ce nouvel opus, ce nouveau chapitre est l'occasion de quelques regards dans le rétroviseur, une sorte d'histoire du couple s'appuyant sur les étapes les plus populaires du duo, sur scène ou à la radio, agrémentée de nouveaux épisodes d'actualité...

Une véritable ode à vivre encore et toujours la joie de l'enfer conjugal... BERGAMOTE, c'est vous, c'est nous.

Prochain spectacle: «L'Heureux Elu» par la compagnie **EnapARTé**

Le vendredi 26 à 20h30, samedi 27 à 20h30 et le dimanche 28 avril à 17h00

Nous aurons encore le plaisir pour terminer cette très belle saison, d'accueillir les auditions des élèves de l'EMJB suivantes:

Jeu 23 mai 2024 à 19h00 du professeur de guitare Cyprien Rochat.

Vendredi 24 mai à 19h00 de la classe de harpe et piano de M<sup>me</sup> Nadia Gigandet

contact@latourderive.ch  
www.latourderive.ch

Le comité du CTR

## COURRIER DES LECTEURS

### Lettre au responsable des services ponts-et-chaussées du bas du canton de Neuchâtel

Est-il normal d'entreprendre des travaux à la jonction autoroutière de Cornaux alors que la route cantonale reliant Cornaux à Saint-Blaise est fermée pour une longue durée, en plus obligation de passer par Thielle/Wavre également en travaux? Je pense que dans toutes ces planifications, il serait un peu plus intelligent d'attendre un peu et de réfléchir un peu plus aux conséquences que cela engendre sur l'énerverment des riverains et des travailleurs de la région. A bon entendeur, merci.

Daniel Collaud, Cornaux



Consultez notre  
prix du jour sur  
**margot-mazout.ch**

**margot mazout**  
mazout | essence | diesel | 0800 844 644

Design et performance  
à la perfection

Le Kia EV6 entièrement électrique



**KIA**  
Movement that inspires

7 ANS DE GARANTIE

**Storrer Automobiles Sàrl**  
La qualité avant tout !

20 ANS  
2004 - 2024

Grand Pont 2 / 2087 Cornaux

+41 32 757 15 56 / info@storrerautomobiles.ch



**Pompes funèbres**  
**Grau**

24h/24 032 751 28 50  
BREVET FÉDÉRAL - MEMBRE ASSF

Depuis 1959  
une famille au service des familles  
Prévoyance funéraire



**RVG**  
Energies  
Renouvelables  
Sàrl

Pompe à chaleur  
Capt. solaire Th et PV  
Eaux pluviales  
A votre service  
Depuis 1982  
2073 Enges  
contact@rvg-energies.ch  
contact@rvg-conseils.ch  
078 711 64 46



L'autonomie pour votre  
maison. Depuis 1982

**Brockenhaus Gals**  
Haus/ Wohnungsräumungen

Fr. 14:00 - 17:00  
Sa. 10.00 - 14.00

Dorfstrasse 22 | 3238 Gals | 079 225 93 09  
www.brocki-gals.ch

1954 – 1963

## VOTRE BULCOM SOUFFLE SA 120<sup>E</sup> BOUGIE DE DÉCENNIE EN DÉCENNIE

### Temps du développement démographique

La région est à l'aube d'un accroissement marqué de sa population. L'économie neuchâteloise connaît la prospérité. Elle fait appel à de la main-d'œuvre venue d'Italie, d'Espagne et du Portugal. Des industries lourdes apparaissent : raffinerie de pétrole, à Cressier, cimenterie, à Cornaux. La population de ces deux localités aura passé, de 1950 à 1970, de 397 à 1'119 habitants pour Cornaux ; de 891 à 1'453 habitants pour Cressier. Et pour les huit communes de l'aire actuelle de diffusion du Bulcom, de 6'670 à 10'766 habitants pendant la même période.

Le Bulletin ne marque pas particulièrement ses 50 ans, le 7 mai 1954, jour de la parution de son premier numéro le 7 mai 1904. Installée à la rue du Temple 8b, à Saint-Blaise, en 1943, l'Imprimerie quitte ces locaux en 1960 pour s'établir au chemin de la Plage 12 dans la même localité. Willy Zwahlen, mène désormais seul l'imprimerie et, partant, l'édition du Bulletin.

La démographie de la Commune de Marin-Epagnier galope. Sa population s'accroît de 1'065 à 2'728 habitants de 1950 à 1970. La Commune a décidé d'acquérir une moto pompe

pour se passer de celles des communes voisines. Elle arrivera, à Marin, le 17 novembre 1961 «et tout l'après-midi on a vu les pompiers se pencher sur elle pour apprendre à la mettre en marche» pouvait-on lire dans le Bulletin.



Annonce parue dans le Bulletin du 12 mars 1930

## Le PS Laténa favorable à un Centre de santé à la Rive-de-l'herbe



**Les habitant·e·s de Laténa sont en droit de trouver, au plus près de chez eux, une structure de santé répondant à leurs besoins! C'est là une des conclusions du Groupe de travail «Loisirs, tourisme et santé» constitué dans le cadre de la fusion des villages de Laténa. C'est aussi la mission du Centre de santé, que le Parti Socialiste soutient, et qui propose-**

**rait des services pluridisciplinaires de différent·e·s professionnel·le·s de santé comme des médecins généralistes, des infirmier·ère·s, des physiothérapeutes, des diététicien·ne·s...**

Le bâtiment de la Rive-de-l'herbe à Saint-Blaise se prête magnifiquement bien à cette mission. Sa localisation est centrale dans la nouvelle commune fusionnée. Il présente une bonne déserte en transport public et un accès facilité en voiture. Sa taille et sa structure permettent de répondre aux exigences d'un tel Centre avec des espaces modulables alliant convivialité et confidentialité. Pour le Parti socialiste, garantir l'accès à toutes et tous à des soins de proximité est une priorité. C'est avant tout la garantie d'une prise en charge de qualité.

A travers ce centre, il s'agit d'apporter une réponse de proximité liée à des nouveaux besoins et au vieillissement de la population, tant pour les situations de santé du quotidien que les plus complexes. Ce centre vise aussi à renforcer la promotion et la prévention de la santé.

Les médecins de premier recours (ou généralistes) sont unanimement reconnu·e·s comme étant les garante·s d'un bon système de santé. Ils et elles permettent d'une part d'assurer la

continuité des soins intégrés, et d'autre part d'éviter l'engorgement des services d'urgence. Force est de constater une pénurie croissante de ceux-ci et la population de Laténa rencontre déjà une difficulté grandissante à trouver un·e généraliste ou un·e pédiatre. Cette situation va s'aggraver puisque 48% des médecins généralistes ont plus de 55 ans et 83% d'entre elles-eux ne trouvent pas de successeurs lors de leur retraite. Les centres médicaux offrent du fait de leur aspect pluridisciplinaire une réponse adéquate et un environnement favorable pour les jeunes médecins qui souhaitent s'installer. Le canton de Neuchâtel a mis en place différentes mesures pour promouvoir et faciliter l'installation de médecins généralistes et l'articulation avec les communes est essentielle dans la réussite d'un tel projet.

Laténa ne peut passer à côté de l'opportunité qui lui est donnée d'offrir à sa population un accès à la santé facilité et de qualité. Le Parti socialiste, qui a soutenu ce projet dans le cadre de la commune de Saint-Blaise, va poursuivre son investissement dans le cadre de Laténa. Un médecin à 10 minutes de chez soi ne sera pas un vague slogan à Laténa mais une réalité bien vivante.

Parti socialiste - PS Laténa

## LA NEUVEVILLE

## Au programme!

**ciné 2520**  
Association du Cinéma de La Neuveville  
www.cine2520.ch

**Scandaleusement vôtre**

Comédie, drame de Thea Sharrock  
avec Olivia Colman et Jessie Buckley



Littlehampton, 1920. Lorsque Edith Swan commence à recevoir des lettres anonymes truffées d'injures, Rose Gooding, sa voisine irlandaise à l'esprit libre et au langage fleuri, est rapidement accusée des crimes. Toute la petite ville, concernée par cette affaire, s'en mêle.

VE 12 avril à 20h30 : VF  
8 ans - GB - 1h42

**Kung Fu Panda 4**

Animation, Comédie de Mike Mitchell

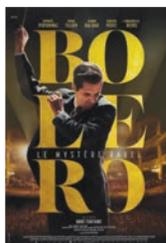


Après trois aventures dans lesquelles le guerrier dragon Po a combattu les maîtres du mal les plus redoutables grâce à un courage et des compétences en arts martiaux inégalés, le destin va de nouveau frapper à sa porte pour... l'inviter à enfin se reposer. Plus précisément, pour être nommé chef spirituel de la vallée de la Paix.

SA 13 et DI 14 avril à 14h00  
6 (8) ans - USA - 1h34 - VF

**Bolero**

Biopic, musical de Anne Fontaine, avec Raphaël Personnaz, Doria Tillier, Jeanne Balibar



En 1928, alors que Paris vit au rythme des années folles, la danseuse Ida Rubinstein commande à Maurice Ravel la musique de son prochain ballet. Tétanisé et en panne d'inspiration, le compositeur feuillette les pages de sa vie – les échecs de ses débuts, la fracture de la Grande Guerre, l'amour impossible qu'il éprouve pour sa muse Misia Sert. Ravel va alors plonger au plus profond de lui-même pour créer son œuvre universelle, le Boléro.

SA 13 et DI 14 avril à 20h30  
10 ans - France - 2h0 - VF

**La vie de ma mère**

Comédie, drame de Julien Carpentier, avec Agnès Jaoui, William Lebghil et Alison Wheeler



Pierre est un fleuriste à succès de 33 ans. Sa vie bascule lorsque sa mère, Judith, débarque dans sa vie après deux ans sans se voir. Judith est fantasque, excessive, atteinte de troubles bipolaires, et s'est échappée de sa clinique. Pierre n'a qu'une idée: la ramener de toute urgence et reprendre le cours normal de sa vie. Mais rien ne se passe comme prévu.

DI 14 avril à 17h00  
12 ans - France - 1h43 - VF

Pour les horaires définitifs ou les changements de dernière minute, consultez le programme sur [www.cine2520.ch](http://www.cine2520.ch)

## Eglise réformée évangélique

**Le coin des jeunes****Groupe de jeunes****Chaque vendredi**

Le BUZZ (groupe de jeunes) se retrouve à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf programme spécial. Pour en savoir davantage, l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition – gaetan.broquet@gmail.com / 079 949 04 80

**ENTRE-DEUX-LACS**

**L'Église en Fête** a lieu le **samedi 27 avril** au collège de Vigner **de 10h à 15h. Puis spectacle à 20h «Ecolo Swing», avec la troupe Sketch 'up et Cie.** Entrée libre, chapeau à la sortie. Voir toutes les infos sur le site de la paroisse.

**Des arbres qui marchent** ... un parcours en 8 étapes dès le 31 mai. Pour en savoir davantage veuillez consulter le site de la paroisse, sous "prochains événements".

D'avantage d'infos concernant les activités: consultez le site [www.entre2lacs.ch](http://www.entre2lacs.ch) - flyers disponibles dans les lieux de cultes.

**Cultes Entre-deux-Lacs****Dimanche 14 avril**

10h00 Culte unique, adieux au pasteur Frédéric Hammann, centre paroissial, Cressier, suivi d'un apéritif dînatoire. Garderie et programme pour l'enfance.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet [www.montmirail.ch](http://www.montmirail.ch)

**SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN****St-Blaise****Chaque lundi**

**Médit' à l'Aube**, en principe chaque lundi de 6h45 à 7h15 - marche, méditation et prière - rendez-vous à la gare de St-Blaise-Lac.

Infos: E. Amstutz au 077 458 58 30.

**Ora et Labora**, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

**Marin****Mardi 16 avril**

12h00 **Repas ouverts à la cure de Marin** (Foinreuse 6). Pour toute personne désireuse de manger en bonne compagnie! Prix: CHF 12.- Inscriptions jusqu'au lundi midi auprès de M<sup>me</sup> Françoise Messerli / 077 415 83 82 / [efmesserli@hotmail.com](mailto:efmesserli@hotmail.com)

**CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES****Cressier****Mardi 16 avril**

10h00 Culte au **Home** St-Joseph.

**Chaque mercredi**

dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

**LIGNIÈRES-LE LANDERON****Lignières****Dimanche 14 avril**

9h30 Transport depuis le centre paroissial de Cressier.

## Autres communautés religieuses

**Eglise Evangélique Marin**

**Dimanche à 9h30:** culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

**Mercredi à 20h:** réunion de prières

**Jedi de 12h-13h30:** Club d'enfants «Jedi-midi» (7-11 ans)

**Vendredi à 20h:** Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2 Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet: [www.eeme.ch](http://www.eeme.ch)

### L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

**Vous vivez** actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

**Vous désirez** retrouver un sens à votre vie, faire un choix important. Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

### CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

#### Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch  
Frédéric Hamman, tél. 079 101 35 73, frederic.hamman@eren.ch  
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch  
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

#### Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndongo@eren.ch

#### Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

#### Location des locaux

Temple de Lignièrès:  
Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch  
Temple et salle de paroisse du Landeron:  
Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelelanderon@gmail.com  
Centre paroissial réformé de Cressier:  
Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.  
Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27  
Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: [www.entre2lacs.ch/foyer](http://www.entre2lacs.ch/foyer)

#### Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10  
(mercredi – jeudi – vendredi) [entre2lacs@eren.ch](mailto:entre2lacs@eren.ch)

Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale ( <https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ... )

#### Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi et jeudi matin de 8h à 11h  
Rue du Port 3  
2072 Saint-Blaise  
032 753 20 06  
[paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch](mailto:paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch)  
Contact: abbé Leonardo Kamalebo 079/6834436

#### Paroisse de Cressier-Cornaux

##### Dimanche 14 avril

10h00 Messe

##### Mardi 16 avril

11h00 Messe au Foyer  
15h30 Catéchèse de 5<sup>e</sup>hau Chalet St-Martin  
16h45 Catéchèse de 6<sup>e</sup>hau Chalet St-Martin

##### Jeudi 18 avril

11h00 Messe au Foyer  
19h30 Réunion de parents de 6<sup>e</sup>hau Chalet St-Martin

##### Samedi 20 avril

09h15 Rencontre des futurs confirmands 2025 au Chalet St-Martin  
14h00 Préparation des enfants de 5<sup>e</sup>hau sacrement du Pardon au Chalet St-Martin

##### Dimanche 21 avril

10h00 Messe avec les familles  
18h00 Prière cantonale pour l'unité des chrétiens à l'église de Boudry  
Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 [cure.cressier@cath-ne.ch](mailto:cure.cressier@cath-ne.ch) et [www.cath-ne.ch](http://www.cath-ne.ch)

## Eglise catholique romaine

### Paroisse de Saint-Blaise

#### Vendredi 12 avril

9h00 Messe à Saint-Blaise

#### Samedi 13 avril

10h00 Rencontre des confirmands au Landeron avec le Prévôt Jean-Jacques Martin

18h30 Messe à Saint-Blaise

#### Dimanche 14 avril

9h00 Messe à Saint-Blaise

10h30 Messe à Saint-Blaise

#### Lundi 15 avril

18h30 Bénédiction solennelle de la nouvelle statue de la Vierge Marie, avec la participation de l'Ordre de Malte SCHOOMS

#### Mardi 16 avril

8h00-11h00 Ouverture du Secrétariat

9h00 Messe à Saint-Blaise

#### Mercredi 17 avril

19h00 Préparation aux baptêmes dans la salle sous l'église de Saint-Blaise

#### Jeudi 18 avril

8h00-11h00 Ouverture du Secrétariat

#### Vendredi 19 avril - St. Léon IX

9h00 Messe à Saint-Blaise

#### Samedi 20 avril

9h30 Catéchisme 6<sup>ème</sup> Harnos dans la salle sous l'église de Saint-Blaise suivi d'une excursion

17h00 Catéchisme 5<sup>ème</sup> Harnos dans la salle sous l'église de Saint-Blaise

18h30 Messe à Saint-Blaise

#### Dimanche 21 avril

9h00 Messe à Saint-Blaise

10h30 Messe à Saint-Blaise

11h30 Baptême de Max Jeanneret à Saint-Blaise

### Paroisse du Landeron-Lignièrès

Durant le mois d'avril les messes dominicales ont lieu à Cressier!

Assemblée générale de la paroisse catholique  
du Landeron et de Lignièrès

Vendredi 26 avril 2024 à 19h à la cure.

Possibilité de s'inscrire pour la fondue au secrétariat de la cure  
de Cressier - [ccll@bluewin.ch](mailto:ccll@bluewin.ch)

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 [cure.cressier@cath-ne.ch](mailto:cure.cressier@cath-ne.ch) et [www.cath-ne.ch](http://www.cath-ne.ch)

Votre garage **GB VEHITECHNIQUE SA** proche de chez vous

**SERVICE & RÉPARATION**  
**VENTE VOITURES NEUVES**  
**VENTE OCCASIONS**  
**OLDTIMER**

**Garage plus**

GB Véhitechnique SA • Chemin des Roseaux 5 • 2068 Hauterive  
Tél. 032 721 29 59 • Fax 032 721 29 88 • [vehitechnique@bluewin.ch](mailto:vehitechnique@bluewin.ch)

# Commune de Laténa

Enges, Hauterive, La Tène, St-Blaise



**Nadia Cutro**

Spécialiste en administration publique, préposée au Contrôle des habitants

**« LORS D'UN SCRUTIN, RIEN N'EST LAISSÉ AU HASARD. »**

Le 21 avril prochain, la population des communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise est appelée aux urnes afin d'élire pour la première fois ses nouvelles autorités. Un moment historique pour la commune de Laténa et l'occasion de rencontrer Nadia Cutro, préposée au contrôle des habitants de Saint-Blaise et responsable de la mise en place du scrutin.

## **Quels sont les défis liés à l'organisation de cette élection ?**

**Nadia Cutro :** Étant donné qu'il s'agit d'une première, nous avons d'abord dû travailler à l'harmonisation de nos procédures dans le respect de la loi. Chaque commune gardera son bureau de vote, en revanche le dépouillement sera centralisé à Saint-Blaise, futur centre administratif de Laténa. Le 21 avril, ce sont près de cinquante personnes qui s'activeront avant d'annoncer les résultats.

## **Cela fait beaucoup de monde à gérer ?**

**N.C. :** Oui, mais rien ne doit être laissé au hasard pour le bon déroulement de ces élections. Du transport des urnes par deux agents de sécurité publique et une administratrice communale au dépouillement des listes électorales, toutes les étapes doivent être parfaitement organisées. Il y aura, par exemple, huit personnes qui ouvriront les enveloppes et quatre autres scanneront les bulletins pour identifier s'ils sont compacts ou non. Tous les bulletins modifiés seront ensuite rassemblés et les noms entrés dans le système informatique par seize personnes travaillant en binôme. Enfin, toutes les informations saisies seront validées une

dernière fois par un bureau de contrôle.

## **Sentez-vous de la pression à l'approche de ces élections ?**

**N.C. :** Je dois vous avouer que je ne dors jamais très bien la veille des scrutins, même si je sais que tout a déjà été contrôlé plusieurs fois. Cette adrénaline fait partie de la fonction.

## **Cette échéance électorale vous a aussi donné la possibilité de découvrir vos futur-e-s collègues ?**

**N.C. :** Effectivement. Cela s'est fait naturellement et la collaboration est d'ailleurs excellente. Cette année de transition s'annonce très chargée mais également gratifiante. Participer à la création d'une nouvelle commune de près de douze mille personnes est une aventure humaine passionnante que l'on ne vit pas tous les jours.

Chaque mois, nous vous ferons découvrir dans notre rubrique des femmes et des hommes qui participent à la construction de Laténa.

## COURRIER DES LECTEURS

# Route RC5 Monruz - Saint-Blaise

Fin mars, la réfection prochaine de cette route, a fait l'objet d'une conférence de presse (rapportée par Arcinfo) et d'une séance d'information tenue à St-Blaise. Lors de ces réunions, les intervenants officiels ont garanti que la fluidité du trafic sera améliorée. En tant que riverain et usager, je vois tout de même quelques points susceptibles de ternir cet optimisme.

- (1) Les voies de circulation seront séparées par une bande naturelle (arbres, arbustes) de 2,7 mètres de large au centre de la chaussée. Il sera donc impossible de doubler les véhicules des transports publics à l'arrêt. Sachant qu'il y a deux lignes de TransN sur une partie du parcours, les attentes seront fréquentes, ce qui entrainera une pollution supplémentaire par les véhicules bloqués. L'hypothèse d'une panne d'un trolleybus, ou de tout autre véhicule, ne peut non plus être exclue. Cette impossibilité de dépassement me semble donc inadéquate. Et imaginons que les tunnels autoroutiers soient fermés... Si un aménagement est nécessaire, des petites bordures permettant le franchissement en cas de nécessité seraient plus judicieuses.
- (2) La lutte contre le réchauffement climatique est évoquée pour justifier les aménagements centraux et les arbres et

bosquets qui y seront plantés. Un ilot de chaleur serait ainsi évité. De plus, 20 mini-stations d'épuration naturelle des eaux de surface seront installées.

La commune de Laténa compte déjà près de 50 % de sa superficie en forêts. Ajouter encore des arbres au milieu d'un axe de transit ne me paraît pas être une priorité. Les déchets végétaux issus de cette longue haie se répandront sur la route, et sur les pistes cyclables, les rendant dangereuses, et colmateront au final les stations de traitement. Selon la hauteur atteinte par les arbres, il y aura risque de problème avec les lignes de contact du TransN. En conséquence, l'entretien de cet ilot central et de ces installations aura un coût autrement plus élevé que celui de la route actuelle.

- (3) La suppression des passages piétons souterrains va se poursuivre avec celui du port d'Hauterive. J'entends bien que les handicapés ne peuvent l'emprunter. Mais pour les petits enfants domiciliés au sud de la route, ce passage est la certitude d'avoir un chemin totalement sûr. Même un vélo peut renverser un enfant sur un passage protégé en surface. Pourquoi détruire un ouvrage utile et qui a été payé par les contribuables?

Une réfection de ce tronçon est nécessaire. Les pistes cyclables y ont leur place. Mais une simple séparation centrale en peinture blanche, avec des traversées protégées par des ilots, permet d'éviter au besoin un véhicule immobilisé. L'entretien serait beaucoup plus simple, donc moins coûteux.

Pendant des dizaines d'années, les citoyens de ce canton ont payé des impôts afin de le doter de voies de communication. Que celles-ci soient adaptées, soit. Néanmoins, on le constate partout, les édiles actuels s'efforcent de les supprimer progressivement. Les chaussées rétrécissent, les ilots et ronds-points fleurissent, les plans de circulation deviennent aberrants (accès à la gare de Neuchâtel) obligeant les usagers à d'in vraisemblables détours. Le carrefour de Monruz a déjà été transformé trois fois en moins de 10 ans.

Tout cela coûte très cher et n'amène pas de plus-value aux usagers. 25 millions de francs seront à nouveau « investis » pour faire de ces 2 kilomètres une rue de quartier. Or, des tunnels autoroutiers fermés pour de nombreux mois, il y en a eu, et il y en aura encore. Gouverner c'est prévoir, le bon sens voudrait que l'on conserve au moins la possibilité d'employer cette route pour ce qu'elle est, c'est-à-dire un axe de transit.

Patrick Sandoz, Saint-Blaise



## SE METTRE AUX VERT·E·S POUR BIEN VIVRE DEMAIN

ÉLECTIONS COMMUNALES — 21 AVRIL 2024



Conseillère communale,  
Marin-Épagnier



Conseillère communale,  
Hauterive



Ancien Conseiller  
communal, Enges



Saint-Blaise



Conseiller général,  
Hauterive



Thielle-Wavre



Conseiller général,  
Marin-Épagnier



Saint-Blaise



Conseillère générale,  
Marin-Épagnier



Conseiller général,  
Marin-Épagnier



Conseillère générale,  
Marin-Épagnier



Conseiller général,  
Hauterive



Conseiller général,  
Hauterive



Conseiller général,  
Marin-Épagnier



Conseiller général,  
Marin-Épagnier



Conseillère générale,  
Hauterive



Conseiller général,  
Thielle-Wavre



Conseiller général,  
Marin-Épagnier



Conseiller général,  
Marin-Épagnier



LES VERT·E·S  
LATÉNA



**20%**  
sur ton billet\*

**VIBRE À  
FESTI'NEUCH!**

bcn.ch/festineuch

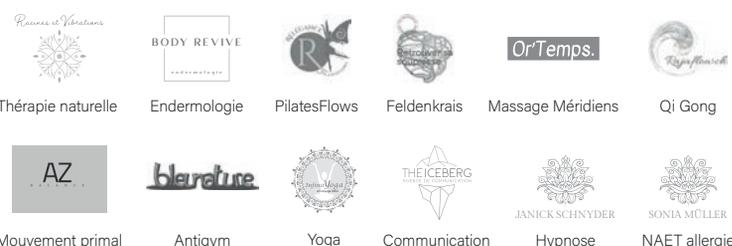


\*Voir conditions sur bcn.ch/festineuch

**Portes  
Ouvertes**

10:00 - 16:00

**20**  
AVRIL | Rue des Flamands 3  
2525 Le Landeron



## Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

**Laténa: la construction de la nouvelle commune**

### Un énorme travail en cours

**Les électeurs et électrices des communes d'Enges, d'Hauterive, de Saint-Blaise et de La Tène, qui ont décidé le 26 novembre 2023, de constituer la commune de Laténa vont, le 21 avril prochain, élire le Conseil général de leur nouvelle commune. Celui-ci nommera, le 20 juin 2024, le Conseil communal de la commune fusionnée.**

Bien que Laténa n'ait pas encore d'autorités, le comité de pilotage formé de membres des exécutifs des quatre communes organise présentement les opérations menant à la fusion dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025. Il est notamment accompagné par du personnel communal, par des entreprises spécialisées dans la gestion de projets ainsi que par le SIEN, le service informatique de l'entité neuchâteloise.

Sept domaines sont principalement mis en chantier :

- Ressources humaines
- Législation et documents institutionnels
- Infrastructures
- Harmonisation des prestations, vie sociale et associative
- Informatique
- Gestion des grands projets
- Communication

Ces domaines sont traités par des groupes de travail. Ils ont la responsabilité d'élaborer des propositions destinées à être validées par le futur Conseil communal de Laténa.

Les conseils généraux des quatre communes ont accordé un montant global de CHF 800'000.00 en fonction de leur population pour financer les opérations de fusion: 18'626.00 pour Enges, 185'703.00 pour Hauterive, 369'544.00 pour La Tène et 226'127.00 pour Saint-Blaise.

La transition entre les quatre entités communales en marche vers une seule commune constitue un passage obligé et délicat pour les employés communaux. Leurs rapports de service soient garantis. «*Toutefois les fonctions peuvent être adaptées à la structure de la nouvelle commune*» précise la convention de fusion. «*C'est le point que tout le monde met au top des priorités pour ces préparatifs*» a déclaré, le 21 mars dernier, le conseiller communal Marc Renaud, membre du comité de pilotage, aux conseillers et conseillères généraux de Saint-Blaise tout soucieux que cette mutation s'effectue harmonieusement. Il a ajouté: «*La masse de travail est simplement gigantesque.*»

Lors de la votation de novembre passé, qui a donné naissance à Laténa, 73 % des votants ont accepté d'unir leur destin dans la nouvelle commune. Il leur appartient désormais d'élire dans neuf jours son Conseil général.

L'élection de l'autorité législative de la nouvelle commune sera un acte politique important et un signe de reconnaissance à celles et ceux qui travaillent déjà d'arrache-pied pour faire de Laténa une belle construction.

Claude Zweiacker

